



12 000 personnes contre la LGV

17 octobre 2009 !

Ce jour là nous étions 12 000 dans les rues de Bayonne. Ce fut une immense démonstration de force, une démonstration de l'exaspération des populations qui rejettent massivement toute voie nouvelle. Il y avait des délégations du sud Gironde, du Pays Basque sud, les élus et, derrière le CADE, toutes les associations de villages de St Martin de Seignanx jusqu'à Biriartou, avec Leia, BLE, les Amis de la Terre, la Sepanso et les syndicats LAB et ELB. Ce fut le point culminant d'une fabuleuse mobilisation !

2. Infos en Vrac

3. La région Aquitaine touche le "Fonds"

4. Brèves Sociales

5. Nucléaire et changement climatique

6. Le "low-coast" arrive sur Hondarribia

7. Nanosciences et nanotechnologies

8 / 9. Manif anti-LGV : 12 000 personnes dans la rue !

10. Objectif « Zéro Déchet »

11. BELTRAME, des turpitudes sur la ligne !

13. Enquête publique sur l'extension d'AGRIVA

14. " Y a-t-il un lien entre les finances et le climat ? "

15. Fermeture de TPM à Lahonce

16. « Walter, retour en résistance »

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 135
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2009

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Mendionde : la porcherie en force

Nous vous avons parlé ici même de la porcherie de Mendionde. Ce projet d'agrandissement d'une porcherie avec 155 truies, 660 porcelets, et 1224 porcs avait été autorisé par le préfet mais annulé par le tribunal en décembre 2008. Depuis la porcherie existe donc illégalement.

Les tenants du projet remettent donc le couvert et représentent le même dossier à l'enquête publique. Dans une région où la qualité de l'eau est vulnérable, les quantités considérables de lisier destiné à l'épandage constitue une grosse contradiction.

L'association Ingurumena mène à nouveau la fronde et appelle toutes les associations à intervenir sur le dossier.

Fessenheim : colère des antinucléaires après la manifestation du samedi 3 octobre Colmar

AFP - 6 octobre 2009 - STRASBOURG - Le réseau Sortir du nucléaire a estimé que la démocratie avait été «gravement bafouée» lors du rassemblement pour la fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) le samedi 3 octobre à Colmar, jugeant que les autorités avaient orchestré «un climat de peur et d'insécurité».

«Vous avez gravement bafoué la démocratie en empêchant le bon déroulement de la manifestation antinucléaire», dénonce le réseau dans une lettre ouverte au préfet du Haut-Rhin Pierre-André Peyvel, au maire UMP de Colmar Gilbert Meyer et au secrétaire d'Etat à la justice Jean-Marie Bockel.

Les antinucléaires rassemblés samedi place de la Gare ont été encerclés «comme (dans) une nasse», estime le collectif qui regroupe 840 associations, se disant choqué «par le dispositif policier et répressif absurde et disproportionné» déployé pour la circonstance à Colmar.

Environ 3000 policiers avaient été mobilisés, selon une source munici-

pale, tandis que des dizaines de véhicules de CRS et de la gendarmerie mobile avaient été positionnés dans les rues adjacentes à la gare et derrière des barrières anti-émeute en acier hautes de près de 3 mètres. Un hélicoptère de la gendarmerie survolait également les protestataires.

«Par le biais d'une campagne de désinformation soigneusement orchestrée (...) vous avez créé un climat de peur et d'insécurité qui aurait pu provoquer des réactions de révolte et de colère», s'insurge le collectif.

«Vous avez en outre tenté de discréditer les antinucléaires en les faisant passer pour un mouvement criminel et irresponsable», estime-t-il.

«Par votre conduite, vous avez fait honte à la démocratie», conclut le réseau à l'adresse du préfet du Haut-Rhin et du maire de Colmar.

Venus de plusieurs pays d'Europe à l'appel de Sortir du nucléaire, entre 3 500 et 10 000 personnes se sont rassemblées dans le calme samedi après-midi pour réclamer la fermeture définitive de la centrale de Fessenheim.

Mise en service en 1977, la plus vieille centrale nucléaire française est régulièrement critiquée par les antinucléaires qui soulignent les risques sismiques et d'inondation ainsi que les multiples incidents qu'ils attribuent à sa vétusté.

Inondations à Ametzondo

Ici même, nous disions tous le mal que nous pensions des travaux effectués aux raccordements des autoroutes A63 et A64 au lieu dit Ametzondo. Nous relevions entre autres que cette zone humide rete-



naît l'eau de pluie comme une éponge. Devant notre inquiétude, les ASF (Autoroute du Sud de la France) avaient répondu : nous faisons le nécessaire pour que l'eau soit vite évacuée. Ils répondaient rapidité des eaux là où nous soulignons stockage.

Résultat au-delà de nos appréhensions : le 18 septembre grosses inondations.

Les tribulations d'une pauvre enveloppe postée par courrier privé dans les Pyrénées

Encore une réussite européenne : ouverture du marché et casse des services publics.

Voici l'histoire vraie d'une enveloppe de moins de 20 grammes (2 feuillets) qui cet été a dû traverser les Pyrénées d'Est en Ouest en passant par les trois pays de la chaîne. Elle est partie du Pays Basque espagnol vers les Pyrénées-Orientales en France. Ensuite elle a parcouru l'Andorre, la Catalogne, l'Aragon, les Hautes Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques pour finir à nouveau au Pays Basque.

À chaque fois, les personnes impliquées ont fait appel à des courriers dits «rapides». Malgré les efforts et l'argent que tout cela a coûté aux différents partenaires, l'enveloppe a mis **1 mois et demi** pour faire la tournée pyrénéenne (7 adresses).

Le CIAPP, peut témoigner de son expérience dans cette affaire : l'enveloppe est arrivée dans les Pyrénées-Orientales 5 jours après son départ du Pays Basque. Ensuite, pour parcourir les 120 km qui séparent l'Andorre de Perpignan l'enveloppe a mis encore 5 jours et 56 euros ! Le suivi que nous avons effectué sur le site web de l'entreprise de courrier rapide CHRONO-POST indiquait que le courrier est passé par Toulouse et qu'il y est resté «coincé» à Roissy (oui bien lire Roissy, aéroport parisien), alors que l'Andorre ne dispose pas d'aéroport jusqu'à sa livraison par une voie qui reste mystérieuse...

La prochaine fois, nous prendrons une voiture et nous ferons nous-mêmes le tour : ça ira plus vite, nous

pourrons visiter les Pyrénées et rendre visite aux amis !

Source : CIAPP (Conseil International Associatif pour la protection des Pyrénées).

Nouveau documentaire

Un nouveau documentaire a vu le jour pour dénoncer la destruction du gisement néolithique de la Sierra de Guara.

Ce documentaire est produit par Imanat Films et Ecologistas en Acción, dirigé par Daniel Orte Menchero et Maria-José Urraca Cabrero. Celui-ci relate la destruction dont est victime la grotte de Chaves dans le Parc Natural de la Sierra y Cañones de Guara dans les Pyrénées aragonaises.

En mars 2009, on apprenait la destruction de la grotte de Chaves par l'entreprise FIMBAS, S.A, propriétaire des terrains dans l'ancienne commune de Bastaras acquis à des fins cynégétiques et où se trouve la grotte de Chaves. Ceci a supposé la destruction d'un des deux gisements néolithiques les plus importants de la Péninsule Ibérique. Ecologistas en Acción et Imanat films ont travaillé sur un projet conjoint pour éviter que cet acte tombe dans l'oubli. Son résultat a été le documentaire «Chaves, la mémoire d'une spoliation» en version espagnole et française.

Le film essaye de faire comprendre aux spectateurs quel est le contexte qui a permis la réalisation de cet acte barbare ; l'importance qu'avait la grotte ; l'information qu'elle aurait pu continuer à nous donner ; les sentiments qu'elle a réveillés avant et après sa destruction ; quels rôles ont joué les administrations ; et pour finir il fait des propositions d'alternative pour la gestion de cet espace. La bande annonce du film est accessible sur les liens suivants :

- <http://www.youtube.com/watch?v=nGs3Fr0EvvY&feature=related>
- <http://www.ecologistasenaccion.org/spip.php?article15354>

Source : CIAPP (Conseil International Associatif pour la protection des Pyrénées) - 14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse Cedex - (direct : 05 61 55 16 05 - Fax : 05 34 31 97 61

www.mre-mip.com
mail : ciapp@free.fr

Dérèglement climatique : La région Aquitaine touche le « Fonds » !

PARIS/Mont-de-Marsan, le 14 septembre 2009 : Les associations engagées dans la lutte contre le dérèglement climatique et contre la construction de l'autoroute A65 dénoncent l'arnaque du « fonds de compensation carbone » lancé jeudi dernier par le Conseil Régional d'Aquitaine.

S'engouffrant dans la communication (peu convaincante) du Président de la République sur la Contribution Climat Energie, le Conseil Régional d'Aquitaine a annoncé le 10 septembre par voie de presse son intention de créer un « fonds carbone » destiné à « compenser » les émissions de CO2 liées à la construction de l'A65. **Les associations sont scandalisées par le cynisme assumé du président de région, Alain Rousset, qui tente de surfer sur la vague écolo, alors même qu'il porte un projet destructeur, l'autoroute A65 entre Pau et Langon,** inutile, dispendieux et générateur d'émissions de GES, sur lesquelles d'ailleurs le projet de compensation reste silencieux. Cette initiative illustre bien l'incompréhension totale des enjeux climatiques dont font preuve nombre de décideurs politiques et économiques. **Alors que le débat de Copenhague a pour objet d'engager la communauté internationale sur des objectifs ambitieux de réduction du niveau d'émissions existant, les fonds de compensation fleurissent pour justifier des projets sources d'émissions supplémentaires massives.** « La Région croit se racheter une conscience écologique, à l'approche des échéances électorales, mais elle s'enfoncé dans une vision caricaturale du développement durable, vide de sens et de portée » dénonce Yannick Vicaire, chargé Transports / Climat à Agir pour l'Environnement.

Les associations relèvent également deux faits inquiétants dans la communication du Conseil Régional : d'une part, l'aveu qu'aucun bilan carbone sérieux n'avait été conduit jusque là alors que le chantier a déjà éventré la forêt des Landes ; d'autre part, une logique de calcul effarante, indigne et malhonnête qui aboutit à chiffrer le

fonds à hauteur de 14 millions d'euros. En effet, l'abondement de ce Fonds ne sera pas basé sur l'équation raisonnable « 1 tonne de CO2 émise = 1 tonne séquestrée » mais sur un équivalent monétaire fumeux de 14 €/tonne correspondant au prix du marché d'échange entre industriels européens – « Ce qui n'a absolument aucun lien avec le coût réel des mesures permettant de séquestrer 1 million de tonnes de carbone - pas plus que le nombre de points des Girondins de Bordeaux en Ligue 1, le débit de la Garonne sous le pont de Pierre ou l'indice de popularité d'Alain Rousset ! » ironise Julien Milanese, porte-parole de l'ARLP (Alternative Régionale Langon Pau).

Plus fort encore, l'une des allocations du fonds d'ores et déjà retenue par la Région concerne le reboisement de la forêt des Landes, dévastée par la tempête Klaus, un reboisement auquel s'est déjà engagée la Région. Le projet de fonds pose également d'autres questions aux contribuables d'Aquitaine : Comment le Conseil Régional abondera ce fonds sans prélèvement nouveau ? **Pourquoi ce chantier de l'industriel Eiffage devrait-il être « compensé » par la collectivité qui, à n'en pas douter, devra couvrir aussi la future absence de rentabilité d'une autoroute A65 inutile ?**

Après l'invention de l'« éco-auto-route » par le groupe Vinci en juin dernier à l'occasion de la mise en service de l'A19, l'agitation médiatique et les mesures virtuelles semblent constituer les seules réponses aux enjeux « transports » de la lutte contre le dérèglement climatique ; la faute au Grenelle resté en panne sèche sur la question des infrastructures routières, malgré les promesses de Jean-Louis Borloo.

Contacts presse :

• **Yannick Vicaire, Agir pour l'Environnement, au 06 08 75 50 15**

• **Julien Milanese, Alternative Régionale Langon-Pau (ARLP), au 06 78 66 76 34.**

15 000 manifestant(e)s à Paris pour les droits des femmes

EN France, en 2009, les femmes perçoivent des salaires inférieurs de 21% à ceux des hommes, elles représentent 80 % des travailleurs pauvres, assurent l'essentiel du travail ménager et de l'éducation des enfants. 85% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et leurs retraites sont en moyenne inférieures à 600 euros par mois. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint. Une femme est voilée toutes les 10 minutes. Nous étions ce samedi 17 octobre 15000 à manifester à Paris pour une réelle égalité femmes hommes à l'appel du Collectif national pour les Droits des Femmes et de Femmes solidaires.

• **15000** personnes venant de toute la France : Amiens, Avignon, Bayonne, Bordeaux, Brest, Caen, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Perpignan, Saint Brieuc, Saint Nazaire, Toulouse, région parisienne.

• **15000** qui manifestaient à l'appel de 103 associations, syndicats et partis politiques de gauche et d'extrême gauche.

La manifestation, qui un moment a bravé une pluie battante, était combative, vive et colorée.

• **15000** pour s'élever, sous prétexte de restructuration hospitalière, contre la fermeture de Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG) : 3 en région parisienne : Tenon, Broussais, à Paris et Jean Rostand dans le Val de Marne. Le droit à l'avortement est un droit très fragile et nous le savons toutes, toujours menacé et qui demande une vigilance permanente. L'appellation IVG tardive employée dans le milieu médical traduit une représentation restrictive de la loi, autorisée elle dans le territoire jusqu'à 14 semaines (12 semaines après les règles), dans les faits, par exemple dans le département des Landes, les IVG se font jusqu'à 12 semaines (10 semaines après les règles).

• **15000** pour exiger le maintien des huit trimestres de « bonification » pour les mères qui ne sont qu'une mince réparation pour les carrières tronquées et raccourcies par des arrêts dans le but d'élever des enfants.

• **15000** aussi pour revendiquer une loi cadre contre les violences faites aux femmes à l'heure où la « Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes », composée de 30 député(e)s a rendu son rapport.

• **15000** pour exprimer notre refus de tous les intégrismes religieux et crier bien fort notre solidarité internationale avec les femmes en lutte dans le monde entier.

• **15000**, en fait, pour réaffirmer notre **défense résolue de tous les droits des femmes** dans une période de régression sociale et d'attaques sans précédent et tous azimuts de la part du pouvoir.

La crise économique et sociale ne doit pas être une occasion de rendre encore plus invisibles les inégalités de tous types qui pèsent sur les femmes.

Le combat pour la « diversité » ne doit pas être non plus l'occasion de réduire les femmes à une « catégorie » de discriminées comme d'autres, alors que nous sommes la moitié de l'humanité et que notre combat est un combat transversal.

Dans une rentrée politique pour le moins morose, nous nous félicitons d'avoir réuni 15000 personnes et ainsi contribué à la convergence des luttes.

Nous saurons évidemment rebondir après ce 17 octobre pour que notre voix reste entendue. Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes n'est pas loin !



Par JM. FAYE

Brevés Sociales

Ça sent mauvais !

★ La direction de la sécurité publique de l'Essonne propose aux citoyens de dénoncer par internet les conduites délictueuses qu'ils peuvent constater (avec confidentialité garantie). Le directeur départemental considère que « la police peut recevoir des informations par mail puisque tout le monde en reçoit ». Même le syndicat de policiers Alliance, syndicat très à droite, s'émeut d'une telle proposition qui, dit-il, pourrait « donner l'impression de réinstaller la police de Vichy ».

Deux nouveaux fichiers aussi

★ Deux nouveaux fichiers sont créés. Ils pourront être utilisés par la police et la justice mais aussi croisés avec les données des administrations et des entreprises de « domaines sensibles ». Dans le fichier des « bandes », des adolescents à partir de 13 ans pourront y figurer. Le second fichier (à partir de 16 ans) est destiné à écarter certains citoyens des emplois « sensibles ». Mais pas question de répertorier les origines ethniques, juste les origines « géographiques ». La CNIL n'y voit rien à redire... Il n'y aurait plus d'informations dites « personnelles »... sauf dérogations. Tiens donc ! Alain BAUER, président du Groupe de contrôle des fichiers de police et de gendarmerie, ne voit rien de scandaleux dans ces nouveaux fichiers. Il dit : « Il s'agit de fichiers de renseignements sur des personnes qui n'ont pas encore commis d'actes répréhensibles mais qui sont susceptibles de le faire ». Ben voyons ! On devrait nommer M. Alain BAUER garde des « sots ».

Un autre sot : ALLEGRE

★ Interrogé par Nice-Matin le 28 septembre dernier, Claude ALLEGRE a qualifié les théories de changement climatique de « vaste plaisanterie » menée par des gens

qui « prétendent prédire le climat dans cent ans, alors qu'on a du mal à obtenir une météo fiable à plus de trois jours ». Il a déclaré aussi que Nicolas HULOT était un imbécile et que Nicolas SARKOZY avait signé le Pacte écologique sans le lire. Par contre Ségolène ROYAL trouve grâce à ses yeux car il la juge « plus compétente que la plupart des militants écologistes ». Sacré ALLEGRE ! Il faudrait lui dégraisser la pensée ! Il nous ferait rire le bougre si les enjeux n'étaient pas aussi importants.

Eloge de la colonisation

★ On se garde bien de l'étaler tous azimuts au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce ministère compte, parmi les diverses institutions sous sa tutelle, une Académie des sciences d'Outre-Mer (Académie des sciences coloniales jusqu'en 1957). Académie qui de décerne chaque année un prix littéraire à un livre traitant « des aspects positifs de la colonisation ». Ce prix est intitulé prix Luc Durand-Réville depuis 2002. Le nom vient d'un ancien parlementaire ayant fait fortune dans le commerce des bois précieux au Gabon dans les années 30. Une idéologie coloniale persistante derrière des changements de noms.

Nouveau mouvement d'extrême droite de l'autre côté

★ Certains policiers espagnols manifestent une sympathie ouverte pour la création du mouvement « Falange y Tradición » qui fait parler de lui depuis quelques mois (25 sabotages en divers endroits du Pays Basque Sud). L'objectif du mouvement est de mettre la pression sur la gauche abertzale. Pour d'autres groupes d'extrême droite espagnols, il s'agirait là d'un groupe « fictif », « une simple intox des séparatistes et des rouges ». Ce qui est sûr, c'est que le groupe qui dit vouloir instaurer en Espagne « un régime politique authentiquement chrétien et natio-

nal » menace des personnes liées aux milieux communistes et indépendantistes. Il semblerait aussi, chose étrange, que ses membres aient pu opérer parfois à visage découvert (et en plein jour) sans être inquiétés par la police alors qu'ils taguaient ou menaçaient en arborant des croix gammées.

LAB majoritaire à SOKOA

★ Comme tous les deux ans, les élections professionnelles ont eu lieu au sein de l'entreprise SOKOA d'Hendaye qui est spécialisée dans la fabrication d'ameublement de bureau. Dans cette entreprise comprenant 242 employés, LAB était le seul syndicat il y a 4 ans, puis, vint s'implanter la CFDT qui devint alors syndicat majoritaire dans l'entreprise. Aujourd'hui LAB a reconquis la majorité des sièges au Comité d'entreprise avec 59,9% des suffrages alors que la CFDT en recueille 39,1%. Pour le responsable de LAB dans l'entreprise, ce résultat est dû à un véritable travail de terrain auprès des salariés.

Nouvelles pertes d'emplois à Hasparren

★ Malgré la lutte opiniâtre des salariés à l'usine ALPHACAN, la direction ne veut rien céder. Le médiateur sollicité par les salariés pour trouver des solutions lors du CE extraordinaire de la mi-Septembre n'a pu œuvrer. La direction de l'usine a refusé tout recours à une quelconque médiation et préfère discuter des indemnités de rupture en confirmant la fermeture du site au 31 décembre prochain.

A CAME, ça lutte aussi

★ 90 salariés de l'entreprise Gueraçague ont fait grève pendant une semaine. Le mouvement initié avec l'appui de FO avait pour objectif d'améliorer les conditions de travail et en particulier par la diminution des cadences. Cette entreprise

d'abattage de canards a vu justement les cadences augmenter depuis septembre dernier en raison de la fermeture d'un autre site. Les grévistes revendiquaient aussi la création d'emplois pérennes et le rétablissement de la prime d'ancienneté, supprimée lors de la reprise de la structure par Labeyrie. Au final, ils auront obtenu, par leur mobilisation, un renfort en personnel, une révision à la hausse de la prime d'ancienneté qui est rétablie et une réorganisation des ateliers. La lutte a payé.

Qui parle de Salah HAMOURI

★ Salah est un jeune franco-palestinien qui croupit dans les geôles israéliennes depuis près de 1700 jours. Pourquoi? Parce qu'il aurait eu l'intention de commettre un attentat contre le rabbin extrémiste Ovodia YOSSEF qui dit que « les arabes sont des cafards qu'il faut exterminer ». Salah a été condamné à 7 ans de prison après avoir plaidé coupable pensant ainsi que sa peine serait allégée. Pour rappel: un colon israélien avait battu à mort un jeune palestinien de 11ans (Hilmi Shosha) dans la région de Hébron; et ce colon a été condamné à 6 mois de travaux d'intérêt général après avoir plaidé coupable. On assiste là à l'injustice des pratiques israéliennes. La vie d'un enfant palestinien vaut moins que les supposées menaces sur un rabbin fasciste. Ici en France, le gouvernement (et le président) s'est mobilisé plutôt pour la libération du soldat franco-israélien Gilad SHALIT détenu par le Hamas que pour Salah HAMOURI dont on parle très peu et dont la détention en Israël est particulièrement injuste. Nicolas SARKOZY, sollicité à de multiples reprises, a finalement accepté de demander des comptes à l'état d'Israël, mais NETANYAHOU, le Premier ministre et le ministre de l'intérieur israélien, Eli ISHAY, ont répondu par le mépris. La France ne paraît pas s'être offusquée.

Nucléaire et changement climatique

Finissons-en avec les idées reçues !

Le réseau « Sortir du nucléaire » mène jusqu'au 7 décembre une campagne internationale sur le thème « Ni nucléaire, ni effet de serre ». À cet effet il a sorti une plaquette qui comprend des informations, et un mode d'emploi pour agir avec des envois de carte, de photos etc. Pour d'obscur règlements de la poste sur l'encartage, nous ne pouvons plus simplement joindre cette plaquette dans notre journal. Nous reprenons donc le cœur des explications et nous vous invitons fortement à vous procurer la plaquette à contact@dont-nuke-the-climate.org ou en écrivant à réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04 France pour relayer cette action.

Climat : que disent les scientifiques ?

Selon la communauté scientifique internationale, la hausse de la température moyenne du globe doit être maintenue en-dessous de +2°C pour éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique. A cette fin, il faut réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins 80 % d'ici à 2050, par rapport à 1990. Quant aux pays industrialisés, premiers émetteurs de gaz à effet de serre, ils devront avoir déjà réduit leurs émissions de 40 % dès 2020 !

Une technologie « hors sujet » et inefficace

75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent de secteurs sans aucun lien avec la production d'électricité, ou pour lesquels recourir à l'électricité est d'un rendement particulièrement mauvais : agriculture, exploitation forestière, procédés industriels, transports, chauffage, etc. Le nucléaire y est donc hors sujet ! Sa capacité à réduire les 25 % d'émissions restants est extrêmement médiocre. Loin d'être antinucléaire, l'Agence Internationale de l'Énergie encourage contre toute

raison la croissance continue de la consommation d'énergie. Elle calcule cependant que le nucléaire ne réduirait les émissions de CO₂ que de 6 % pour un coût d'au moins 1000 milliards d'euros, contre 54 % pour les économies d'énergie et 21 % pour les énergies renouvelables, à un coût très inférieur ! Puisqu'il faut environ 10 ans pour construire un seul réacteur, cette réduction dérisoire et hypothétique ne commencerait qu'après 2020, donc bien trop tard.

Oui, le nucléaire émet des gaz à effet de serre !

La filière nucléaire émet des quantités non négligeables de gaz à effet de serre, liées au cycle de vie des réacteurs (construction, démantèlement) et de leur combustible (extraction, transport, retraitement). Mais surtout, le nucléaire ne permet pas de récupérer la chaleur dégagée lors de la production d'électricité, contrairement à d'autres technologies. Il impose donc de produire de l'énergie supplémentaire pour nos besoins en chaleur. *Produire électricité et chaleur en co-génération permet d'émettre 7 fois moins de gaz à effet de serre qu'un système énergétique nucléarisé !*

Le nucléaire : cher... et contreproductif !

Pour un euro investi, l'efficacité énergétique et certaines énergies renouvelables sont jusqu'à 11 fois plus performantes que le nucléaire pour réduire les gaz à effet de serre!⁽¹⁾ Or, la technologie nucléaire est un véritable gouffre financier. De ce fait, elle entrave le développement rapide et massif des vraies solutions contre le changement climatique.

En effet, le nucléaire exige des investissements considérables en matière d'infrastructures et monopolise d'énormes subventions publiques, dont les 2/3 des budgets européens de recherche sur l'énergie. Les coûts futurs du démantèlement des installations nucléaires et de la gestion des déchets radioactifs se chiffreront en centaines de milliards d'euros.



Des centrales vulnérables au changement climatique

Plus il fait chaud, moins les réacteurs nucléaires sont opérationnels : 1/4 du parc nucléaire français a dû être arrêté en 2003 à cause de la canicule estivale ! Les événements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations), dont la fréquence augmente, accroissent les risques d'accidents. Ainsi, en 1999, la centrale du Blayais en Gironde a frôlé la catastrophe en raison d'une inondation, et Bordeaux a bien failli être évacuée.

Une industrie polluante et dangereuse

En fonctionnement normal, la filière nucléaire pollue les eaux et les sols, notamment lors de l'extraction minière de l'uranium. Elle rejette en permanence de la radioactivité dans l'environnement. Une étude scientifique allemande a mis en évidence un surcroît de 117 % des leucémies infantiles jusqu'à 5 km de certaines centrales. Un accident majeur, toujours possible, contaminerait de vastes territoires pour des milliers d'années, et il n'existe aucune solution pour gérer les déchets nucléaires. Enfin, la multiplication des réacteurs nucléaires favorise la prolifération de l'arme atomique.

Créer plus d'emplois avec d'autres énergies

En moins de 10 ans, l'Allemagne a créé près de 300 000 emplois dans les énergies renouvelables. En France, celles-ci ont créé 51 000 emplois au cours de la seule année 2007, malgré un faible soutien politique et financier. *A investissement*

égal, les économies d'énergie et les énergies renouvelables créent 15 fois plus d'emplois que le nucléaire !

Les vrais solutions existent, utilisons-les !

De nombreuses mesures pertinentes doivent être mises en œuvre en matière de politique énergétique (efficacité énergétique, économies d'énergie, développement des énergies renouvelables), mais aussi dans les autres secteurs : lutte contre la déforestation, transition vers une agriculture durable, relocalisation des activités économiques etc. Sans oublier la réduction des émissions de méthane, un gaz qui réchauffe 49 fois plus que le CO₂. Sa récupération dans les décharges françaises permettrait d'éviter bien plus de gaz à effet de serre que la construction de 3 réacteurs EPR !

De nombreuses études⁽²⁾ ont démontré que les alternatives énergétiques déjà disponibles permettraient à la fois de lutter efficacement contre le changement climatique et de se passer totalement de l'électricité nucléaire, qui ne représente aujourd'hui que 2,4 % de l'énergie consommée dans le monde !

(1) Ceci a été démontré en 2008 par l'éminent institut de recherche américain Rocky Mountain Institute.

(2) Virage-Energie (2008), Greenpeace/EREC (2008), Réseau « Sortir du nucléaire » (2007), Institute for Energy and Environmental Research (2007), Les 7 Vents du Cotentin (2006), Négawatt (2006).

Les informations reprises dans ce document sont tirées de nombreuses sources scientifiques et médiatiques.

Arrivée imminente des compagnies "low-coast" sur Hondarribia

La crise économique actuelle, conjuguée aux coûts élevés des billets d'avion proposés en direction des deux principales destinations actuellement desservies (Madrid et Barcelone) par l'aéroport de Hondarribia, font que ce dernier subit depuis maintenant près d'une année un important recul de ses activités. Afin de tenter de résoudre ce problème, les autorités de la province du Gipuzkoa se sont mises à la recherche de compagnies aériennes «low cost» qu'elles vont subventionner afin de les inciter à venir redynamiser l'activité de cet aéroport par l'attrait de bas prix susceptibles de démultiplier la demande de vols et de destinations qui seront par ailleurs ouvertes au trafic international.

ENCLAVÉ en milieu urbain, situé au pied d'une imposante montagne et au centre d'une zone de repos et de ravitaillement d'oiseaux migrateurs qui rendent son approche fort périlleuse, l'aéroport de Hondarribia (Fontarabie), face à Hendaye, est particulièrement dangereux parce qu'il ne respecte pas les normes de sécurité édictées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Cet aéroport est un défi permanent lancé à la sécurité aérienne et au bon sens. Il viole par ailleurs depuis des années déjà l'accord sur l'espace aérien signé le 18 mars 1992 entre les gouvernements français et espagnol du fait du non respect du nombre limite de mouvements quotidiens d'aéronefs que cet accord prévoit.

On voit, en retraçant succinctement sa problématique, que cet aéroport de Hondarribia était déjà parvenu au summum de l'accablement lorsque, le 28 septembre 2009, une énième reprise de l'interminable feuilleton retraçant les multiples tentatives de mise aux normes internationales de sa piste remettait le sujet de sa légalité sur le devant de la scène. En effet, les médias d'outre-Bidasoa se faisaient ce jour-là l'écho d'une bouillonnante intervention

de Arantza Tapia, députée à la mobilité et l'aménagement de la province du Gipuzkoa, fonction que cette dernière cumule avec celle de la présidence d'une société dénommée Ortzibia et qui assume la promotion de ce même aéroport. Campée devant les représentants des médias dans une attitude de consciencieuse lobbyiste, ralliée aux seules vues du monde économique, Arantza Tapia orienta son intervention sur des réflexions concernant l'avenir de cet aéroport, affirmant avec force, que si des contingences environnementales (le site est classé Natura 2000 et les conclusions de l'étude d'impact environnemental ne sont pas encore connues) devaient empêcher l'allongement de sa piste et rendre impossible sa mise en adéquation avec les normes de l'OACI, il resterait alors, en ultime recours, la possibilité de parvenir à faire classer cet aéroport comme ayant un caractère «exceptionnel», ce qui n'imposerait plus qu'une «formation spécifique» des pilotes censés devoir opérer sur Hondarribia. Ainsi, aux yeux de cette intervenante, la possibilité de pouvoir habilement contourner le problème majeur de la mise aux normes internationales de cet aéroport, en usant du seul artifice de changement de sa classification, devrait selon elle, faire taire une fois pour toutes la polémique que l'existence de cet aéroport alimente.

Ce nouvel épisode de la saga de l'aéroport de Hondarribia démontre on ne peut mieux à quel point les représentants des autorités provinciales du Guipuzkoa se moquent des contraintes qui collent à la sécurité aérienne pour ne s'intéresser qu'aux seuls attentes et intérêts du monde économique. C'est d'ailleurs en ce sens qu'Arantza Tapia s'est, lors de cette même conférence de presse, évertuée à nous annoncer que des pourparlers étaient en cours avec des acteurs économiques capables de pouvoir enrayer le déclin programmé de cet aéroport du fait de l'entrée en service, dès 2013, de la ligne à grande vitesse qui reliera Madrid à Irún.

S'attardant assez longuement sur ce dernier volet du sujet, Arantza Tapia fit, par ailleurs, valoir qu'il était de l'intérêt général de chercher à combler cette perte d'activité en faisant appel à la venue de nouvelles compagnies aériennes en ce lieu. Chacun pouvant alors comprendre qu'elle entendait ainsi poursuivre les contacts déjà noués avec une dizaine de compagnies charters censées pouvoir venir réoccuper les créneaux de vols qu'Ibéria abandonnera en raison de la perte du monopole d'activité dont elle a jusqu'à ce jour bénéficié. Si l'on connaît le mode de fonctionnement habituel des compagnies charters qui consiste à ne venir opérer sur un aéroport qu'à compter du moment où les collectivités locales sont disposées à financer leurs venues à coups de deniers publics (de 1 à 3 millions d'euros par compagnie/an pour des aéroports similaires à la taille de celui de Hondarribia), puis exiger ensuite que des dérogations aux plages horaires habituelles de vols leurs soient généreusement accordées, il est alors légitime de se demander ce qu'il va advenir des riverains de cet aéroport si, dès la perte du monopole d'Ibéria, rien n'est entrepris pour empêcher une dégradation cauchemardesque de nos conditions d'existence en tant que riverains de cette activité bruyante et polluante.

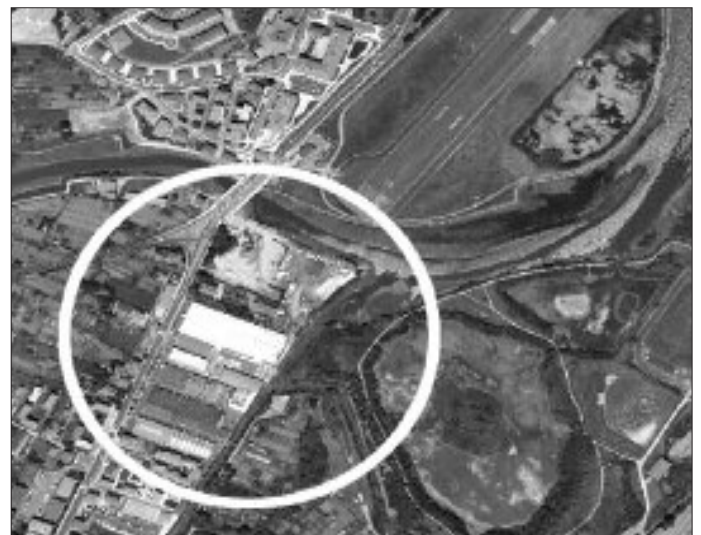
De quoi sera fait l'avenir ?

Il va sans dire que si Arantza Tapia devait parvenir à la concrétisation de ses souhaits, il y aurait alors de fortes chances que nous assistions à un décuplement des vols et des destinations offerts, ainsi qu'à un allongement conséquent des plages horaires de mouvements d'avions pouvant s'étendre jusqu'à 23H30, pour reprendre ensuite dès 5H00 du matin, comme cela se passe partout où les compagnies low-cost sont présentes. En fait, rien n'est encore définitivement scellé, et tout dépendra de la façon dont nous saurons défendre notre cadre de vie ! La seule façon d'échapper au malheur qui se prépare consiste à nous mobiliser et exiger de nos élus qu'ils usent de tous les moyens en leur pouvoir (y compris un recours au pénal, ou même s'il le faut, devant la Cour européenne de justice) afin de parvenir à faire capoter ce projet démentiel et obtenir enfin que l'Accord franco-espagnol sur l'espace aérien qui limite le trafic aérien au-dessus d'un Bassin de Txingudi déjà fortement urbanisé soit enfin strictement appliqué.

Association Action citoyenne environnementale (ACE)

6, rue d'O, Srio 64700 HENDAYE
Site Internet : ace.hendaye.over-blog.fr
Mail : acenvironnement@hotmail.fr

Projet d'agrandissement de l'aéroport d'Hondarribia



Nanoscience et nanotechnologies, la démesure

La nanotechnologie, sujet méconnu du grand public, serait la révolution technique du XXI^e siècle et un débat public, promis au Grenelle, a commencé le 15 octobre.

Explications ou l'art de couper les cheveux en quatre

Nanos : préfixe divisant l'unité par 1 milliard (nanoseconde, nanomètre). La nanotechnologie travaille sur des structures inférieures à 100 nanomètres, soit au moins 10 millions de fois plus petites qu'un mètre, 1000 fois plus petites que l'épaisseur d'un cheveu. Les matériaux structurés à cette échelle acquièrent des propriétés et des comportements différents : meilleure résistance et conductivité électrique, haute densité de stockage de mémoire électronique, etc.

Applications actuelles et à venir

- **Alimentaires**, les Amis de la Terre ont recensé une centaine de produits contenant déjà des nanoparticules et la tendance est à l'augmentation.
- **Industrielles**, dans les voitures, vêtements, cosmétiques, microélectronique, emballages... on estime le chiffre des articles commercialisés à un millier, dans tous les domaines. Pesticides et traitement de dépollution de l'eau sont quasi finalisés.
- **Sécuritaires**, avec les puces RFID (radio frequency identification) qui permettent de stocker des informations et de les lire à distance comme la carte Navigo dans le métro parisien.
- **Militaires**, (armes hypersophistiquées) : *drones* (avions sans pilote) ; *frelon bionique*, minuscule robot capable de détecter et tuer une cible dans zones difficiles d'accès ; *poussières de surveillance* ; *vêtements* dits intelligents, transformant nos fantassins en héros *cyborgs* défonçant une porte d'un coup de poing, sautant des murs de 6 mètres...
- **Promesses et miracles** : la santé et la jeunesse, guérir le cancer et lutter contre le vieillissement ; des aliments qui changeraient de couleur et de saveur au gré de nos goûts et allergies... Cf. promesses OGM et recherche génétique.

Attention ! Peuvent nuire gravement à la santé, l'environnement, la paix et la liberté

- Risques sanitaires et environnementaux : nanotubes de carbone reconnus potentiellement cancérigènes, perturbation du système immunitaire, mobilité des particules dans les tissus et organes humains ainsi que dans l'environnement, retrait du marché d'un cosmétique suite à détresses respiratoires, appel à la prudence de l'Afssa et autres instances internationales. On ne peut que déplorer le peu de recherche sur ces risques, le manque d'études chez les travailleurs exposés, les riverains, consommateurs, les déchets des usines... et s'inquiéter de l'absence de méthode connue pour évaluer la toxicité des nanoparticules manufacturées.
- Orientations de recherche : militaire. Que ce soit chez Minatex à Grenoble ou au Laas à Toulouse, la « recherche est par nature duale », soit, en termes plus clairs, civile ET militaire. La direction générale à l'armement a un droit d'accès aux recherches, a financé et encadré certaines thèses, des chercheurs collaborent au perfectionnement des drones de combat et sécuritaire où la traçabilité appliquée à l'humain. Les « mouchards » RFID permettent fichage et surveillance. En projet, une carte d'identité à puce permettant d'identifier la personne à distance et à son insu. Plus écoeurant encore, le Gixel, lobby des industries électroniques et numériques, partenaire de la technopole de Toulouse, recommande dans son Livre Bleu remis au gouvernement de « faire accepter la biométrie dès le plus jeune âge » : familiarisation dès la maternelle, cartes pour entrer à l'école, la cantine.
- Coût financier : giga-budgets. Pour la recherche, à l'échelon mondial, investissements publics et privés totalisent 10,5 milliards d'euros avec 40 % de croissance annuelle mais seulement 4 % pour la recherche sur les risques. Marché potentiel de 1000 milliards de dollars en 2015.

En France, à Grenoble, 3,4 milliards d'euros d'investissements dont 670 millions d'investissements publics ; 70 millions d'euros par an de dotation pour la recherche ; Nano 2012 = 900 millions d'euros d'investissement public (collectivités locales + état). La dépense publique pour la recherche va à 40 % à la recherche militaire, mais se réduit à peau de chagrin pour la santé publique, les énergies renouvelables. En matière de nanos, les fonds publics sont alloués sans délais ni recul à la demande d'experts scientifiques, dans un souci de compétitivité bien loin de la notion de « bien commun ».

Opacité et lacunes réglementaires : nano-incognito

La législation actuelle n'est pas adaptée aux matériaux à l'échelle nano et aucun gouvernement n'a de réglementation juridique adaptée à leurs impacts environnementaux, sanitaires et sociaux. Les normes de fabrication sont floues, les entreprises ne sont pas obligées de rendre compte de leur utilisation ni de les mentionner sur l'étiquetage et les responsabilités sont mal définies. Ils ne relèvent d'aucune réglementation sur les produits chimiques dangereux et sont plus faciles à mettre sur le marché que le purin d'ortie.

Evolution : et si la particule domestiquée retourne à l'état sauvage ?

Comment vont se comporter ces nouvelles particules dans le temps et dans l'espace ? Il est techniquement possible qu'elles s'accroissent d'elles-mêmes, de façon anarchique et sans aucun égard pour l'objectif de départ. Là encore, le principe de précaution a été ignoré et si une certaine recherche n'est pas à priori condamnable, la mise sur le marché relève d'une folle imprudence, voire d'une négligence criminelle.

Qu'en est-il de la volonté politique ?

Le seigneur des nanos...

Le président de notre république, chef des armées, l'a clairement annoncé fin 2008 « *la France va mettre en place une stratégie d'innovation dans les nanotechnologies* » (plan Nano-Innov) et a doublé la dotation pour la recherche. Ses ministres, parlant d'opportunité exceptionnelle pour l'industrie française ont demandé au Commissariat à l'Energie Atomique « *de faire de la microélectronique et des nanotechnologies une priorité* ». *Nano-people et technogratin* recherche-armée-industrie. Avec, entre autres, le CEA, acteur central pour sa « compétence », club d'affiliés au Laas : EADS (armement), Total, CCI, échanges avec pays ayant les moyens de se payer des armes hyper sophistiquées.

Débattre ou combattre ?

L'association grenobloise *Pièces et Main d'œuvre* enquête depuis déjà 8 ans sur les « nécrotechnologies » et appelle au boycott du débat public.

Les dés sont pipés, selon la « *stratégie du fait scientifique accompli* » (J. Testart). Les choix sont faits, les fonds publics alloués et les structures à l'œuvre. L'organisation du débat a été confiée à une officine privée déjà suspectée par le passé de flicage d'opinion chez enseignants et universitaires, et est dirigée par un ingénieur ex-dirigeant d'EDF et animée par le patron du CEA de Grenoble. N'y ont pas été invités philosophes, sociologues, lanceurs d'alerte ou autres citoyens éclairés.

Les « nanos » ne combleront pas le trou de la sécurité sociale, ne feront pas reculer la faim ni la misère, ne favoriseront pas la démocratie ni la paix dans le monde. Quant au cancer, elles risquent plus sûrement de l'engendrer maintenant que de le guérir plus tard

France Bonillo

Action Consommation Pays Basque



Chronique d'automne...

12 000 dans la ru

On en était resté au 27 août. Oui c'est bien cela, et RFF venait de rendre public un nouveau périmètre qui impactait le massif de la Rhune pour enterrer au maximum. Et cela a mis le feu aux poudres...

Le feu aux poudres

De St Pée à Ascaïn les populations trahies se sont révoltées. Quel tremblement de terre ! Création du collectif Larrun à Ascaïn adhérent au Collectif des Associations de Défense de l'Environnement, inscription géante dans les fougères de la Rhune et une réunion publique de 500 personnes à St Pée.

L'étude Citec

Et voilà enfin le résultat de l'étude Citec qui tombe. Déjà les premiers experts suisses avaient démontré que les prévisions de RFF étaient surestimées et que, même surestimées, elles passaient sur les voies existantes avec des aménagements mineurs. Quel courroux en 2006 contre ces experts traités de nuls par la Région et RFF ! Aujourd'hui, ces nuls sont très souvent payés par la région et RFF car ils font autorité notamment en cadencement des TER. A l'époque, RFF et la Région avaient fini par dire que, d'accord, ça passait en 2020 mais pas beaucoup plus loin et que donc on continuait à envisager les voies nouvelles. La deuxième expertise commandée par les trois communautés de communes traversées (29 communes en tout) était donc appelée à dire jusqu'à quand cela passait. Le bureau d'étude Citec avait d'ailleurs déjà mené une étude ferro-



viaire pour l'eurocité Bayonne-San Sebastian en mars 2007 à la demande de M. Lamassoure (pro-LGV notoire), cela lui donnait d'avance une autorité difficilement contestable.

Que nous dit cette étude (en ligne sur le site www.voies-nouvellestgv.webou.net) ? Elle nous dit que la ligne existante peut recevoir le trafic demandé par RFF, et bien plus, pendant **encore au moins un demi-siècle !**

A l'horizon 2015-2020, avec les seules modernisations enfin mises en route par RFF qui procède actuellement à ces travaux, 120 trains de fret et 70 trains de voyageurs (20 TGV et 50 TER souhaités par RFF) pourront passer tranquillement (bien que 120 trains de fret soit la demande surestimée de RFF qui sous entendait 20 millions de tonnes à Bordeaux dont 13 à Hendaye et que sur le tableau de marche prévu, pour arriver à ces 13 millions de tonnes à Hendaye nous devrions en être à 8 millions aujourd'hui, alors que nous n'en sommes qu'à 2,2 millions de tonnes. Quant aux 50 TER, cela

constitue une augmentation de 240 % en 2020 quand la région prévoit pour cette date une augmentation volontariste de 50% pour l'Aquitaine).

A l'horizon 2030-2060...

l'étude indique qu'il pourrait passer 240 trains (120 par sens) de fret et 80 trains de voyageurs (40 par sens), moyennant deux aménagements : le terminus central en gare de Bayonne et l'ESTC (système européen de contrôle des trains). Ici aussi il convient de comprendre qu'il s'agit de déterminer une capacité maximum mais que nous ne parviendrons jamais à cela. Ainsi avec 240 trains de fret l'étude indique que cela pourrait permettre de passer 40 millions de tonnes de marchandises quand RFF n'en prévoit que 20 et que cela a été jugé trop optimiste. Il convient pour avoir une idée réelle de diviser donc par 4 ce chiffre, soit une soixantaine de trains de fret (30 par sens). Expliquons le terminus central. En gare de Bayonne, certains trains rebroussement chemin, qu'il s'agisse du terminus pour les trains venant de Garazi ou que venant

d'Hendaye ils repartent pour Pau. Ce faisant ces trains stationnés sur les quais latéraux cisailaient deux fois la ligne et occupaient le pont sur l'Adour 12 mn chacun. En les laissant sur les quais centraux et en faisant stationner sur les quais latéraux les trains qui ne rebroussement pas chemin, on gagne énormément de sillons (en cas qu'on me cherche des noises avec aussi quelques diagonales sur les deux voies centrales). C'est assez simple mais RFF juge cela « lourd et compliqué » alors qu'ils s'apprentent à faire de très gros travaux sur la gare et qu'ils envisagent même de la déplacer ultérieurement.

Expliquons le système européen de contrôle des trains. Ce type de signal n'est plus un signal latéral observé par le conducteur mais des renseignements émis par une boîte installée sur les rails et envoyés en cabine. Ce nouveau système permet ainsi beaucoup plus de sécurité et ainsi les trains pourront se suivre à une distance plus courte, avec un temps de succession de 3 mn. RFF indiquera que cela est impossible

e contre la LGV !

en France où les trains se suivent à 6 mn. Nous ferons alors remarquer que cet aménagement est prévu par l'étude en 2030, que la circulaire européenne du 4 juillet 2005 appelait au déploiement de ce système en Europe et que RFF y avait adhéré. D'ailleurs, le 29 septembre tombait la dépêche suivante : « *A l'issue d'un appel d'offres européen, Réseau Ferré de France a attribué à Alstom Transport le marché d'une première mise en œuvre du système européen de signalisation ETCS / ERTMS niveau 1 sur des lignes classiques du réseau ferré national... Au programme : développer le système et l'installer sur deux sites pilotes, en vue de son homologation, puis équiper 2200 km de lignes à l'horizon 2018* » Il devenait évident que ce système serait donc bien en vigueur en 2030, alors RFF expliqua que les trains s'arrêtant en gare, les trains suivant à 3 mn devraient aussi s'arrêter. On découvrait donc le concept de l'embouteillage de trains. Or, si vous passez sur le pont de la Négresse à Biarritz ou du côté de St Jean de Luz, vous vous apercevrez qu'il n'y a pas seulement deux voies mais quatre ou cinq (il se trouve que bizarrement RFF a démonté 2 lignes d'évitement en gare de St Jean de Luz et ne les a pas remontées. Serait-on en train de créer les conditions de l'embouteillage ?). Ce qui permet aux trains de se doubler et, même là où il n'y a que deux voies, le système d'IPCS (Indication Permanente de Contre Sens) permet de doubler en toute sécurité (le système dit de banalisation des voies aussi mais il est utilisé le plus souvent pour les travaux). Ceci dit le temps de succession des trains de 3 mn risque de s'appliquer à fort

peu de trains dans la mesure où il y aura vraisemblablement 140 trains (70 par sens) plutôt que 320.

Et pendant ce temps, la concertation sauce RFF se poursuit...

Les associations non invitées s'invitent de force devant les caméras : sourires figés, promesses d'invitation (oubliée à nouveau pour la SEPANSO à Bayonne). A marche forcée, RFF avance en balayant d'un revers de main la possibilité de passer par les voies existantes.

Bilan carbone

Au bon moment, RFF rend public un bilan carbone de la LGV faisant apparaître un bilan carbone ramené à zéro au bout de 12 ans et même positif après. Prenons cela par le bon bout : Le train a-t-il un meilleur bilan carbone que la route et l'avion ? La réponse est oui ! (remarquons que le pro-TGV maire de Biarritz est un fervent promoteur des lignes aériennes à bas coût, les pro-TGV sont aussi pro-avion !)

Dans la solution train examinons cela de plus près : 52 % des émissions sont dus à la traction, donc à l'énergie consommée. Un TGV à 400 km/h (qui est l'objectif de la deuxième génération des TGV) consommerait 16 000 kw/h et 8 700 Kw/h à 300 km/h. Dans le même temps, les trains des grandes lignes roulant à 160 km/h consommeraient 3 100 Kw/h. En incluant la capacité de transport et considérant qu'un TGV transporte 350 voyageurs et un train de grande ligne 640, mais que le TGV parcourt plus

rapidement les distances, on obtient le calcul suivant : Un TGV à 300 km/h consomme 83 w/h par voyageur.

Un train grande ligne à 160 km/h consomme 30w/h par voyageur.

Ce bilan fait donc apparaître que le TGV consomme 3 fois plus qu'un train de grande ligne actuel.

Il convient de faire remarquer ici que le TGV est le seul train qui continue à consommer et à faire du bruit à l'arrêt car le système de ventilation maintenu de 22h à 7h du matin dans les gares de dépôt, émet un sifflement perceptible à 500 m.

La surconsommation des TGV n'est pas neutre car cela signifie pour l'état français une production issue à plus de 75 % de centrales nucléaires (dont le prix de revient ne prend pas en compte les milliards d'années de surveillance des déchets) et thermiques (plus de CO2) aux heures de pointe.

Ainsi, un train de grande ligne à 160 km produira trois fois moins de CO2 issu de la traction et en plus comme le train grande ligne circule sur les voies existantes, il n'a pas de production de CO2 due à la déforestation et au chantier.

La logique voudrait donc qu'on choisisse des trains qui vont moins vite roulant sur les voies existantes : **exactement ce que nous demandons !**

Un rapport suédois en écho estimera : « *Trains à grande vitesse – une politique climatique erronée* »

Le plan fret

Le plan fret présenté fait des choux gras des milliards accordés au fret sur plusieurs années et notamment une aide à ce que nous considé-

rons comme la pire des solutions marchandises : l'auto-route ferroviaire.

Dans un premier temps on liquide les wagons isolés qui constituent 42 % de l'activité fret et on supprime 6000 emplois. Ainsi, ceux qui voulaient en finir avec le mur de camions envoient 2 millions de poids lourds supplémentaires sur les routes.

Ensuite, on aide les autoroutes ferroviaires (camions sur les wagons) en gaspillant de la place, de l'énergie, en retouchant tous les tunnels (130 millions d'euros de la Bidassoa à Brétigny) alors que nous considérons que l'unité de transport de demain c'est le conteneur (qui peut aller sur les bateaux, le train et le camion) sur les wagons normaux (combiné) qui passent partout et qui sont déjà amortis (les wagons Modalhor de l'autoroute ferroviaire coûtent 400 000 euros pièce et leur promoteur n'est autre que M. Essig ancien président de la SNCF et membre du staff de Borloo). Quant au prix, parlons-en. Le combiné coûte 60 cts du km pour le camionneur, l'autoroute ferroviaire coûte 90 cts d'euros et Lorry Rail a perdu 2 millions d'euros en 2008. Désormais cette dernière entreprise a un taux de remplissage de 66 % nous dit triomphalement RFF. C'est vrai qu'elle tournait plutôt à 30% jusqu'ici. Comment le miracle s'est-il accompli ? D'abord en mettant la moitié d'un train en combiné classique ce qui est déjà un aveu de faiblesse pour l'autoroute ferroviaire, puis pour l'autre train, on a baissé les prix (interrogés par nos soins, RFF admet 75 cts du km soit une perte d'au moins 15 cts par km). Ainsi sur Perpignan-Luxembourg : 1 050 km, chaque fois qu'un camion monte sur les wagons *Modalhor*, la société

(Suite page 10)



...Chronique d'automne

(Suite de la page 9)

perd 150 euros. Sur les 100 camions journaliers cela fait donc 15 000 euros perdus par jour et sur 300 jours ouvrables : 4 500 000 euros par an. Ce n'est pas trop grave car *Lorry Rail* société privée luxembourgeoise compte 42 % de son capital issu de la caisse de dépôt et consignation, que ses emprunts sont garantis par l'état français et que finalement la SNCF va l'acheter (sans doute que si on perd trop d'argent, on supprimera encore des emplois)

Et enfin, pour la fin... LA MANIF

Et oui, pendant ce temps là on n'est pas resté sans rien faire. De nombreuses réunions ont eu lieu, à St Pée, à Lahonce, à Ustaritz, à Ciboure, à Hendaye. Nous avons envisagé une manif dans la première quinzaine de novembre, les élus des trois communautés de communes ont appelé pour le 17 octobre. Va pour le 17 octobre avons-nous dit. Et ce jour là nous étions 12 000 (9600 selon la police). Ce fut une immense démonstration de force, une démonstration de l'exaspération des populations qui rejettent massivement toute voie nouvelle. Il y avait des délégations du sud Gironde, du Pays Basque sud, les élus et derrière le CADE, toutes les associations de villages de St Martin de Seignanx jusqu'à Biriartou, avec Leia, BLE, les Amis de la Terre et la Sepanso et les syndicats LAB et ELB. Un point culminant d'une mobilisation grandissante perceptible à travers la fréquentation de notre site (700 connexions par jour). Il faisait beau dehors et sur les visages tandis que la tête de manif arrivait devant la sous préfecture, les derniers rangs constitués par les partis politiques démarraient. (le mouvement Bizi, Batasuna, Abertzaleen Batasunak, les Verts, le NPA, le Parti de gauche, Debout la République, EAJ-PNB, Le collectif Oldartu, Lutter Ensemble - Collectif pour la Convergence des luttes, Herri Bizi Dadin groupe municipal d'opposition à USTARITZ, Groupe d'opposition unis à gauche USTARITZ, Eliane Pibouleau-Blain, Conseillère Municipale à Bayonne et membre de l'ANECCR (Association Nationale des Elus Communistes et Républicains), Eusko Alkartasuna. (eh oui, exercice périlleux, on en met quelques-uns puis on se dit qu'on va vexer les autres, alors on les met tous et puis à tous les coups on en oublie un qui va nous en vouloir pendant longtemps).

Et d'ores et déjà la prochaine manif de janvier, les nouveaux référendums de mars et le mot d'ordre des élections régionales : « Pas une voix pour les partisans de la LGV » étaient sur toutes les lèvres.

Victor Pachon

«Objectif Zéro Déchet»

Le problème des déchets a toujours été considéré comme une question d'élimination nécessitant l'utilisation de solutions technologiques sophistiquées, comme les centres d'enfouissement technique et les incinérateurs modernes. Pendant trop longtemps, la société s'est enlisée dans ces systèmes de gestion des déchets coûteux mais rapides, sans se soucier des conséquences écologiques, sanitaires et économiques qu'ils entraînent.

Qu'entend-t-on par Zéro Déchet ?

Il s'agit d'améliorer non seulement toutes les étapes du traitement des déchets mais, surtout, de réduire la production de tous nos «déchets». Le terme **Zéro Déchet** fédère toutes les actions de la conception à la consommation.

C'est une logique calquée sur les écosystèmes naturels, fonctionner en circuit fermé dans le respect de l'environnement :

- **Réduire** les déchets à la source à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.
- **Composter**
- **Recycler**
- **Réutiliser** (réparer)
- **Réintégrer les matériaux dans les processus de production** (matière première secondaire).

Il s'agit de promouvoir de nouvelles filières de réutilisation, de recyclage, de réparation et de compostage.

Le **Zéro Déchet** s'inscrit dans une logique de développement de marchés où tous les matériaux récupérés doivent trouver un débouché.

L'idéal étant de soutenir les économies locales dont les répercussions sociales sont très positives.

Le **Zéro Déchet** demande un changement de mentalité. Au lieu d'assumer la tâche de se débarrasser des déchets, nous devons nous assurer que des matériaux renouvelables sont

utilisés dès le début du processus de fabrication. Les collectivités, confrontées à des rebuts (matériaux ou objets) qu'elles ne peuvent pas réutiliser, recycler ou composter doivent exiger des industriels qu'ils arrêtent de les produire. Le recyclage total n'est pas envisageable sans le secours de l'industrie. Le **Zéro Déchet** relie donc volontairement la « Responsabilité Collective » à la « Responsabilité Industrielle ».

Le **Zéro Déchet** associe des pratiques collectives comme la réutilisation, la réparation, le recyclage, l'enlèvement des toxiques et le compostage, à des pratiques industrielles comme l'élimination des toxiques et la redéfinition de l'emballage et des produits en fonction de l'exigence clé du 21^{ème} siècle : le besoin de développement durable pour les collectivités ainsi que pour les entreprises.

Le **Zéro Déchet** associe une pratique éthique à une solide vision économique, à la fois pour les collectivités locales et les grosses entreprises. D'une part, il crée localement des emplois et des entreprises qui collectent les matériaux de seconde main et les transforment en nouveaux produits, et d'autre part, il permet aux grosses entreprises d'augmenter leur efficacité, donc de réduire leurs besoins en matières premières de même que le coût d'élimination de leurs déchets.

Une des premières stratégies formelles **Zéro Déchet** fut créée en 1995 lorsque la ville de Canberra, en Australie, se fixa un objectif « Zéro déchet d'ici 2010 ». Depuis 1995, le **Zéro Déchet** a été adopté comme objectif par les pouvoirs publics de Nouvelle Zélande ; du Danemark ; de la ville de Seattle, état de Washington ; des comtés de Del Norte et de Santa Cruz, en Californie ; d'Edmonton et d'Ottawa, respectivement dans les états de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que la Nouvelle-Ecosse, au Canada et en Belgique, la commune de Dilbeek Des entreprises se sont

également converties au **Zéro Déchet** : Xerox, Sony, Mitsubishi, IBM, Bell Canada, Kimberley Clark, Hewlett Packard, et Toyota. Toutes ces collectivités obtiennent des résultats exceptionnels : 50 % des déchets détournés de la décharge en 5 ans, 75% en 10 ans, vers le **Zéro Déchet** en 15 ans !

Dans la ville de Boulder au Colorado, Eric Lombardi y dirige Eco-Cycle, la plus grosse organisation de recyclage à but non lucratif des Etats-Unis : ses soixante salariés trient 50 000 tonnes de déchets par an. Cette structure propose un « recyclage intégral » aux villes américaines.

En France aussi, de nombreuses collectivités se convertissent au concept du **Zéro Déchet** : la Communauté de Communes de la porte d'Alsace ; la Communauté de Communes de Villefagnan (pays du Ruffécois) mais aussi dans le Pays Charente Limousine etc.

En observant la nature, il nous faut éliminer jusqu'à l'idée même de déchet. Il est indispensable d'inventer des matériaux, des procédés et des produits qui permettent de former des boucles, pouvant réutiliser les matières premières à l'infini, s'intégrant dans les grands cycles naturels et supprimer tous les produits toxiques.

L'objectif **Zéro Déchet** est un projet ambitieux qui demande une réflexion et un engagement approfondi de tous, élus, habitants ou industriels qui s'y engagent. N'oublions pas que nous sommes responsables d'une parcelle du patrimoine naturel planétaire. Nous n'avons pas de planète de rechange ; nous pouvons en disposer mais non en abuser. Mais les bénéfices ne sont pas seulement environnementaux. Ils sont également sensibles au niveau de l'emploi et de l'économie en général. Cette stratégie est porteuse d'un nouveau développement que l'on peut vraiment qualifier de durable.

Le CADE

Beltrame

Des turpitudes sur la ligne

Les travaux pour alimenter en courant électrique le futur Laminoir du groupe Beltrame sont quasiment achevés. Tout a été décidé sans aucune information : ERDF est restée muette au courrier adressé par le SPPPI, la municipalité angloise "oublie", les riverains ne sont pas concernés et Beltrame refuse de payer...

Annoncés dès le début de cette année, les travaux d'électrification sont quasiment terminés sur l'avenue de l'Adour. ERDF prévoit de livrer le chantier qui permettra d'alimenter le nouveau laminoir de Beltrame avant la fin de cette année. Rappelons que ce chantier porte sur la pose de 4,8 kilomètres de ligne moyenne tension de 20 000 volts afin de relier l'usine électrique de Montbrun (rive sud) aux installations du sidérurgiste italien à Tarnos (rive nord). La ligne emprunte d'abord l'avenue de l'Adour, le long de la piste cyclable récemment créée puis au-delà du bassin à flot, passe par la zone portuaire de la chambre de commerce et traverse la zone du Lazaret directement par le bord de l'eau pour ensuite raser les pontons du port de plaisance avant de plonger sous le fleuve, soit 300 mètres de lignes ensouillées à cet endroit. Montant de l'opération annoncé par ERDF en février 2009 : environ 5 M€. Le hic ? Comme depuis le début, les riverains ont été mis devant le fait accompli sans aucune concertation préalable et sans aucune concertation malgré un bel article savamment concocté dans le *Sud-Ouest* du 30 septembre dernier (soit environ une semaine après le coup d'envoi) pour expliquer aux populations que même si on ne les avait pas averties, on débarque avec les pelleteuses et on creuse.

Le mutisme d'ERDF laisse perplexe

Lors de la dernière réunion plénière du SPPPI du 12 juin 2009, nous avons soulevé la question de savoir s'il n'existait pas d'autres solutions moins onéreuses pour alimenter le futur laminoir, notamment en utilisant l'alimentation souterraine existante de l'aciérie sur la rive nord. Devant toute l'assemblée, en présence du Sous-préfet des Pyrénées Atlan-

tiques et du maire d'Anglet, Jean-Espilondo, le représentant de Celsa France a déclaré qu'il avait proposé à ERDF de se connecter sur la ligne qui dessert l'aciérie ADA située à quelques encablures du futur laminoir pour l'alimenter et ce, malgré que le groupe Beltrame soit un concurrent. A ses dires, il n'y a eu aucune sollicitation, aucune réaction de ERDF. Silence radio. Ainsi ADA était disposée à discuter des modalités nécessaires pour permettre cette connexion.

La question du financement de l'opération a été soulevée : qui va payer ? Il a alors été décidé unanimement, qu'avant d'entériner la solution à priori la plus coûteuse à savoir celle qui consiste à passer par l'usine électrique de Montbrun, de demander à ERDF, de s'expliquer sur les raisons de son mutisme, sur les différents scénarii étudiés par leurs services et sur les motifs qui l'ont conduit à rejeter l'utilisation de la ligne existante sur la rive droite de l'Adour. Un courrier a été envoyé à l'entreprise d'électricité. Pour l'heure, il n'y a toujours aucune réponse de la part d'ERDF.

Une municipalité amnésique

Cerise sur le gâteau ? L'amnésie de la municipalité. Selon nos informations, la mairie d'Anglet aurait signé par l'intermédiaire de Joseph Celan, l'adjoint aux travaux, la demande d'autorisation de travaux adressée par ERDF le 8 juin 2009 soit quatre jours avant la séance plénière de SPPPI. Pourtant les deux élus anglois (le maire et son adjoint président de la structure) présents lors de cette dernière semblaient totalement l'ignorer. Autre fait marquant : la réponse municipale signée par Joseph Celan à la lettre de relance adressée par ADALA que nous avons trouvée en allant sur le site de l'association angloise (voir ci-dessous). Non seulement les élus anglois ignorent, le 12 juin, qu'ils ont donné leur accord mais le 31 juillet, ils ne savent toujours pas et récidivent par écrit.

Pas de concertation pour les riverains

Précisons que les investissements réalisés sur l'avenue de l'Adour concernent également le remplacement de quatre kilomètres d'anciens câbles reliant actuellement le poste-

source de Montbrun à différents petits transformateurs de quartier ainsi que l'augmentation de la capacité de production de l'usine électrique par l'installation d'un troisième poste de transformation. Ce dernier captera la haute tension de 63 mégawatts qui arrive là depuis Mouguerre pour la redistribuer dans les 20 000 volts nécessaires à l'alimentation du laminoir. En d'autres termes, cela implique des champs électro-magnétiques supplémentaires pour les habitations voisines. Des précautions d'usage ont-elles été prises pour limiter l'exposition des personnes ? Visiblement non. Une information et une concertation auraient été souhaitables afin de limiter les nuisances, éviter les rumeurs et les malentendus.

Le comble ! Beltrame refuse de payer

Alors même que nous étions en train de boucler le journal, nous apprenons par *Sud-Ouest* du 29/10/09 que Beltrame refuse de payer l'addition qui s'élèverait pour sa part à 3 M€ alors qu'il avait donné son accord de principe à ERDF. Et d'ajouter qu'avec l'appui du maire de Tarnos, il allait demander une aide de l'état n'ayant jusqu'à présent reçu aucune subvention pour son projet dont le coût a été revu à la hausse pour atteindre les 45M€ en raison des contraintes environnementales. Rappelons qu'Alfredo Bottene le représentant du sidérurgiste avait promis la création d'un site exemplaire en matière d'environnement. Le lendemain, c'est au tour

d'Henri Emmanuelli de déclarer, dans le quotidien régional, être surpris par ce volte-face de l'industriel et de préciser : « Ce projet ne bénéficie pas de subventions directes, car Bruxelles interdit les aides publiques à la sidérurgie. Mais, par le biais d'un bail emphytéotique, nous avons accordé un loyer peu élevé alors que ce terrain, très bien placé au bord du quai, représente beaucoup d'argent. » Nous apprenons donc que l'industriel, alors qu'il a reçu le soutien de la collectivité, ne tient pas ses engagements et que dès le départ il était prévu que le contribuable finance l'alimentation de Beltrame à hauteur de 2 M€ (soit 40 % du coût total). Aujourd'hui, il faudrait donc une rallonge supplémentaire de quelques 2 M€ sachant que le groupe italien ne souhaite payer pour sa part que 1 M€. Nous assistons une fois de plus, à un bel exemple de gaspillage de l'argent public alors qu'une solution bien moins onéreuse existait (voir compte rendu de la réunion du secrétariat permanent de prévention des pollutions industrielles où la mairie de Tarnos était présente). De plus, le maire communiste de Tarnos vole au secours de l'industriel et dénonce dans cette affaire un nouveau méfait de la libéralisation du marché de l'électricité. De qui se moque-t-on ? Cette entrée en matière du groupe Beltrame sur le Port de Bayonne laisse entrevoir des lendemains qui déçoivent. N'oublions pas qu'à Valenciennes l'industriel est déjà réputé pour les nuisances qu'il occasionne à son voisinage (voir notre précédente édition).



Déchets nucléaires : de nouvelles raisons de se faire de la "Tcherno-bile"

L'émission diffusée sur Arte le 13 octobre fait partie de ces documentaires tout à la fois passionnants et déprimants, comme l'ont été récemment Le monde selon Monsanto ou Le cauchemar de Darwin. « Ce n'est pas un film militant, c'est une enquête journalistique, scientifique et politique », insiste Laure Noualhat. Le sujet en est à la fois très complexe, comme tout ce qui touche à la technologie nucléaire, et très simple, car il apporte une nouvelle preuve du refus total de transparence de nos élites technocrato-industriales-politiques.

LA LUTTE que nous avons à mener en Aquitaine contre l'abracadabrant projet de LGV en est un autre exemple, même s'il ne faut pas pousser la comparaison trop loin. En effet, la LGV ne fait « que » menacer le cadre de vie de milliers de foyers, les paysages qu'elle traversera et les finances publiques qu'elle épuisera.

Les 24 500 années de radioactivité du plutonium 239 ou les 4,5 milliards d'années de vie de l'uranium 238, sont autrement plus dangereux. Quel cadeau à des dizaines de milliers de générations futures ! Reste que la logique est la même : ILS savent, ILS décident et ILS goûtent peu la contradiction et la contestation.

(A ce propos voir le harcèlement organisé contre Stéphane Lhomme du réseau **Sortir du Nucléaire**, deux fois mis en garde à vue par la DST).

Le documentaire, les faits

Anne Noualhat, journaliste à Libération et le documentariste Eric Guéret révèlent qu'une bonne part des « déchets » nucléaires français fait la bagatelle de 8000 km pour se retrouver en plein cœur de la

Sibérie. Et tout cela dans le plus grand secret. On hallucine en entendant Corinne Lepage, ex-ministre, déclarer n'avoir JAMAIS été informée de cette situation. Elle est bien cachottière, une fois de plus, la filière nucléaire française !

Vous avez dû vous demander pourquoi j'ai mis des guillemets à déchets. Il se trouve qu'EDF et Areva prétendent n'en produire que 4 %. Un chiffre fabuleux, quel que soit le type d'industrie. Mais dans fabuleux, il y a fabuleux : en effet, ce chiffre est le résultat d'une manipulation sémantique de taille. Par la magie des mots, un déchet est rebaptisé « matière valorisable » et le tour est joué ! On ne peut exporter un déchet, c'est interdit par la Convention de Lausanne, mais de la « matière valorisable », no problem.

Chaque année, sur les 850 tonnes de combustible usé produites par les 58 centrales françaises, pas moins de 120 t. font le voyage en Sibérie.⁽¹⁾

690 tonnes sont entreposées dans la Drôme ce qu'EDF et Areva appellent joliment leur « bas de laine ». Car, UN JOUR, vers 2040, promis – juré – craché, les réacteurs de 4^{ème} génération résoudront ce problème. La matière valorisable sera valorisée et nous ne pourrions que louer la sagesse infinie de nos avisés nucléocrates qui avaient pensé pour nous et constitué ce « bas de laine ».

Sauf que... c'est loin 2040 ! Pas la Saint Glin Glin mais tout comme. On ne compte plus les plans et promesses mirifiques de la filière nucléaire pour justifier l'injustifiable et faire passer la pilule de cette véritable bombe à retardement que sont les déchets nucléaires.

En attendant cet avenir radieux (à propos : radieux et rayonnement sont des mots de la même origine), chaque année, 120 tonnes de *déchets-qui-n'en-sont-pas*, selon l'infamieux duo EDF – Areva, prennent le bateau de St Nazaire à St Petersburg, puis le train jusqu'en Sibérie.

Terminus : Tomsk 7, une ville de 30 000 habitants interdite aux journalistes. On se demande bien pourquoi. Là-bas les déchets seront retraités : 12 t. (10 %) feront le voyage retour vers la France, quant aux 108 t. restantes elles seront entreposées dans des conteneurs à l'air libre. Faudrait pas qu'un avion militaire se crashe pile là. Ce serait grave en premier lieu pour les 30 000 personnes qui y vivent, mais peut être aussi, les vents aidant, pour le reste de la Sibérie, et qui sait s'il n'y en aurait pas un peu pour nous. Les nuages radioactifs n'auront peut être pas l'obligeance de s'arrêter à nos frontières comme celui de Tchernobyl en 1986.

On ne peut qu'être consternés par le secret absolu qui a entouré ces transports hautement dangereux, jusqu'à la diffusion du reportage. Il n'est pas inutile de rappeler que l'opération n'est pas illégale puisque officiellement, ce ne sont pas des déchets qui se baladent. Il n'en reste pas moins qu'ils mettent en péril la sécurité de millions de personnes du Havre à Tomsk. Quant à l'empreinte carbone de ces 8 000 km...

Evoquant le deal avec la Russie, un porte-parole d'EDF rappelle froidement que « les déchets⁽²⁾ ne sont plus la propriété d'EDF mais de l'industriel russe chargé du ré-enrichissement ». (Libé du 12 octobre)

Il est lamentable que le respect de la personne humaine ne soit pas évoqué une seule fois. Côté russe c'est une tradition bien établie, mais pour nos décideurs français un tel cynisme n'est pas à leur honneur, loin de là. Ils ont des gosses ces gens-là ?

Pour ce qui est du choix fait par la France de retraiter les déchets nucléaires, Laure Noualhat nous apprend que seulement deux autres pays ont fait le même : la Grande Bretagne et le Japon. Les autres pays, les USA par exemple, font refroidir leurs déchets dans des piscines avant de les stocker à proxi-

mité des centrales. Cela évite de les manipuler et de les transporter et le coût est bien moindre.

Car le système « à la française » coûte la peau des fesses : d'après les experts regroupés dans **Global Chance**⁽³⁾, 500 g d'uranium recyclé revient entre 200 et 230 euros contre 50 euros pour 500 g d'uranium naturel. Ça ne vous rappelle rien une telle dilapidation de l'argent public ?

Bravo à Laure Noualhat et Eric Guéret pour ce documentaire, à **Libération** pour ces quatre pages passionnantes. Merci à S. Lhomme, **Greenpeace** et consorts pour leur combat pour la vie. Espérons qu'ils aideront beaucoup de nos concitoyens à ouvrir les yeux.

André Garo

(1) Sur 850 t. de combustible usé, l'usine de la Hague sépare les 31,5 t. de déchets ultimes, les 8,5 t. de plutonium(*) qui servaient naguère à faire la bombinette si chère à nos militaires, et les 810 t de déchets valorisables dont 120 t. font le voyage en Sibérie

(2) Avez-vous remarqué qu'il a dit déchets et pas matière valorisable ?

(3) Association française loi 1901, **Global Chance** a été créée en 1992 par des scientifiques et des experts partageant la conviction qu'un développement mondial plus équilibré peut et doit résulter de la prise de conscience croissante des menaces qui pèsent sur l'environnement global. Voir leur site : www.global-chance.org

(*) « Chaque semaine, 2 camions chargés de 150 kg de plutonium quittent l'usine de la Hague. Leur cargaison suffirait à produire 20 bombes comme celle utilisée à Hiroshima. Ces convois parcourent ainsi 1000 km pour rejoindre l'usine de production de MOX de Marcoule, dans la vallée du Rhône. **Ces camions passent ainsi dans les tunnels**, malgré le risque d'incendie, **sur des ponts**, malgré le risque de chute, **dans les centres-villes**, ou un jour un commando de Greenpeace avait réussi à bloquer le convoi durant quatre heures. Si ça avait été des terroristes... » (Tiré de [nucleairenonmerci.net](http://www.nucleairenonmerci.net) où vous trouverez tout un dossier).

Du nouveau sur le port de Bayonne

Enquête publique sur l'extension d'AGRIVA ex SATEC ex RENO ex FERTILADOUR appartenant au groupe ROULLIER

Le groupe ROULLIER est présent dans 38 pays et présente un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

Là où cela commence à être croustillant, c'est qu'il prétend avoir des usines irréprochables, tant au niveau de leur aspect extérieur qu'à celui des conditions de travail. De deux choses l'une, soit les dirigeants ne sont jamais venus à Tarnos, où ils auraient pu y découvrir une usine de type « roumain » sortie tout droit d'une bande dessi-

née de Christin et Bilal, pour ceux qui connaissent. Soit ils se moquent joyeusement de tout le monde : « Commission d'enquête, autorités et peut être même de la population ! ».

Nous savons, quant à nous, que ce sont de joyeux drilles qui, à Tarnos

ont allègrement pollué l'adour et les plages pendant plus de trente ans, déversant dans l'atmosphère leurs fumées soufrées sans retenue aucune, prétendant avec aplomb qu'il ne s'agissait que de vapeur d'eau, avec la bénédiction de l'autorité de contrôle et l'agrément des municipalités concernées au nom du sacro saint « emploi » qui permet de tout accepter et pardonner.

Donc, l'enquête publique en question concernait essentiellement :

- une augmentation de la capacité de production de 27 000 tonnes à 300 000 tonnes/an
- une augmentation de la puissance des installations de broyage
- une augmentation de la capacité de stockage d'acide sulfurique.

Les associations de défense de l'environnement ont relevé les insuffisances suivantes :

- ✓ Déficience des installations de déchargement d'acide sulfurique

actuellement en place qui ne permettent pas d'effectuer ces opérations dans des conditions de sécurité suffisantes, tant en ce qui concerne la sécurité du travail des personnels, que la prévention des déversements intempestifs d'acide sulfurique dans l'Adour ou sur le quai.

- ✓ Absence de toute étude sur le bilan carbone : l'augmentation de la production entraînant l'augmentation du trafic camions à 12 000 /an, ceci s'ajoutant à l'augmentation du trafic navires.

- ✓ Sur le plan de l'utilisation de l'eau de la nappe phréatique, un accroissement du pompage dans celle-ci ne semble pas souhaitable de nos jours au regard des exigences de sauvegarde des eaux souterraines, à fortiori, du fait de la proximité de l'Adour le risque d'entraîner une arrivée d'eau salée pouvant, à terme polluer cette nappe.

- ✓ La qualité de l'air est notablement dégradée du fait de l'activité actuelle d'AGRIVA. Les habitants de la rue Jean Jaurès, à Tarnos, se plaignent de l'odeur acre des fumées rejetées par cette usine qui leur paraît très différente de « la vapeur d'eau » décrite par l'industriel.

En fonction de ces différents points et du lourd passif d'AGRIVA ex FERTILADOUR et de son équipe dirigeante, les associations locales de protection de l'environnement ont considéré que cette entreprise avait perdu toute crédibilité, eu égard au non respect de l'arrêté préfectoral, régissant son fonctionnement de 1964 à 1992, ayant entraîné la pollution durable du site de FERTILADOUR par le thorium 232 (radioactif) ainsi que la mise en danger de la santé des personnels et des populations riveraines. De ce fait ces associations ont donné un avis défavorable à l'extension de l'entreprise.

Les associations locales de défense de l'environnement, dont « IDEAL » donnent un avis défavorable.



Y a-t-il un lien entre les finances et le climat ?



AL'OCCASION de la mobilisation préalable au sommet de Copenhague consacré au thème du réchauffement climatique, Attac Pays basque (association pour la taxation des transactions et l'aide aux citoyens) a organisé une conférence sur le lien entre économie et climat.

Le constat de départ

Qu'est ce qui est visible dans l'économie : les objets et services produits, les matières et matériaux utilisés, et l'argent que cette activité de production procure sous forme de salaires pour les salariés et de bénéfices pour les entreprises.

Jean-Marie Harribey, président d'Attac France, nous a proposé une lecture du théorème évoqué ci-dessus lors d'une conférence à Anglet le 29 septembre.

Depuis plusieurs années on observe une diminution de la part d'argent donnée aux travailleurs au profit des actionnaires et dirigeants d'entreprise. Parallèlement, on observe à côté de cet enrichissement d'une minorité de la population, une augmentation croissante des émissions de carbone.

Le fait de rejeter du carbone réchauffe la température de la terre, mais et en même temps cette pollution enrichit certains et en appauvrit d'autres.

Quels sont les moyens actuels pour réguler cette augmentation de rejet de carbone ?

Depuis 1987, une tentative de régulation officielle du climat est organisée. Chacun a en tête Rio 1992, Kyoto 1997, ou d'autres références comme la «soutenabilité du développement ». Derrière cette idée se profile le fait d'identifier les coûts représentés par les attaques en règle sur le climat provoquées par les activités de production. Et qui dit coût dit argent.

La solution choisie au problème de l'accroissement du carbone est de le limiter en imposant des quotas par entreprise. Mais ces quotas ont très vite pris une valeur marchande dès lors qu'ils fixaient une nouvelle règle au sein du jeu de la production. Ce qui s'est vite passé c'est que les entreprises ont marchandé leurs quotas.

Pour aller à l'essentiel, le fait de polluer l'atmosphère représente un coût qui, au niveau planétaire, s'apprécie financièrement. Quand il y a beaucoup de production, les quotas carbone s'épuisent très vite et quand la production baisse la valeur des quotas baisse aussi et certains en profitent pour les échanger. Ça vous rappelle une histoire qui parlait d'ac-

tions en bourse ? C'est normal c'est la même logique, celle du marché.

Qu'en pense Attac ?

Le système de régulation actuel est inefficace.

1. Les quotas sont attribués de manière gratuite aux entreprises.
2. Le fait de pouvoir délocaliser une production propre dans certains pays nuit à la visibilité du système et est préjudiciable pour les économies des pays en développement. Préjudiciable par le fait de s'octroyer de l'activité économique aux dépens du pays en question.
3. La marchandisation des quotas provoque d'ores et déjà une dérive spéculative.
4. Ce choix montre notre incapacité à produire des normes de fonctionnement autre que la rentabilité financière.
5. Ce fonctionnement n'apporte aucune garantie quant à la régulation à terme de ces émissions et ne tient aucun compte de la dette écologique des pays du Nord vis-à-vis des pays du Sud.

En quoi consiste le rendez-vous de Copenhague ? et que propose Attac

Nous sommes à la fin d'un contrat mondial (processus de Kyoto). Les dirigeants des pays doivent renégocier ensemble les efforts à faire pour limiter les émissions de carbone. Chacun a fait sa petite liste de bonnes intentions. Liste déjà jugée insuffisante par le Giec (Groupes d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution de Climat).

Nous serons donc face à une situation d'autant plus tendue que de nouveaux pays (Chine, Inde, Brésil etc.) arrivent dans la discussion ; et comme personne ne l'ignore ces nouveaux pays veulent eux aussi augmenter leur niveau de vie en augmentant la production de biens et services (CQFD).

Les propositions d'attac sont les suivantes :

1. Créer de nouvelles normes de qualité, d'efficacité, et de sobriété énergétique.

2. Taxer toutes les sortes d'énergie et toutes les transactions financières liées à l'énergie.

3. Abandonner l'idée que le nord puisse se développer sur l'enveloppe des quotas du sud.

4. Fixer un prix aux quotas attribués et les encadrer de manière stricte.

5. Interdire le jeu de revente des quotas carbone (marchés dérivés)

6. Refuser d'inclure dans le marché carbone les activités liées à l'agriculture, la forêt, la terre.

Ces propositions vont dans le sens d'arrêter de tout transformer en objet de spéculation. Pour reprendre une idée chère à Geneviève Azam, qu'Attac Pays Basque a reçue aussi il y a quelques mois, il faut en finir avec la croyance d'une économie hors sol.

Ces propositions n'ont pas laissé de glace l'assistance. Au delà des remarques théoriques sur le sujet, de multiples questions d'ordre local ont ponctué les débats. Les transports collectifs sur le Pays Basque, la pollution de l'industrie proche de l'embouchure de l'Adour, la LGV, l'aménagement du territoire. On a pu apprécier à l'occasion de cette conférence la présence de nombreuses associations et mouvements locaux actifs sur ces sujets.

Attac Pays Basque

ATTAC Pays Basque
81 Avenue des Glycines
64990 Mouguerre
Tél : 05 59 55 47 66
<http://www.local.attac.org/paysbasque>

Attac Pays Basque sera présent notamment :

• A la Fac de Bayonne

Les 6 et 7 novembre lors du forum sur le réchauffement climatique co-organisé avec les Amis de la Terre, Bizi, Fondation Manu Robles et Survie.

• A la taverne de l'Atalante

De 19 à 21 heures le mardi 10 novembre (se nourrir autrement pour sauver le climat ? (Intervenante Karine Munaux) et le lundi 23 novembre avec le mouvement Bizi pour faire le point sur la mobilisation autour de Copenhague et ses enjeux.



Jean-Marie Harribey lors de la conférence du 29 septembre dernier à Anglet.

Fermeture de TPM à Lahonce...



La station d'épuration de l'usine qui n'a jamais été efficace en dépit d'un appareillage imposant au tout début



FIN juillet la société TPM, déjà en liquidation judiciaire depuis le mois de juin, mettait la clé sous la porte faute de repreneur. Il est probable que la crise économique a eu un impact non négligeable sur l'activité de la société. Cependant, cette fermeture intervient curieusement au moment où le Président du syndicat d'assainissement URA venait de solliciter la direction pour «fixer les prescriptions financières liées au traitement des eaux de leur activité». Et l'on ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec la précédente fermeture de la même usine en 1995, époque où la SCAMAR, sommée de faire les investissements liés au traitement de

ses effluents, avait préféré mettre la clé sous la porte. Un an plus tard, la station d'épuration du village une fois construite et payée par les contribuables, comme par hasard la société TPM avait redémarré l'activité.

Alors, il ne reste plus qu'à observer si le scénario va se reproduire à la faveur de la reconstruction de la STEP du village prévue pour 2010, une fois celle-ci financée par les mêmes contribuables.

À propos du traitement des effluents, l'usine a été raccordée à la station d'épuration en octobre 2010 (jusqu'à alors tout allait à l'Adour). À l'occasion d'une visite

indiscrète sur le site fin juin 2009, un riverain a pu constater que les rejets partaient dans le réseau pluvial, donc l'Adour et que pas une seule goutte n'allait vers la station d'épuration ! Il est vrai que personne ne pensait plus à ces détails du fait des difficultés de la boîte et de l'activité réduite de la production.

Mais la réalité peu glorieuse était toujours là, immortalisée par quelques photos ! Et les registres de la STEP de Lahonce ne devraient pas nous contredire...



ADIL

Coup de gueule écologique

VOICI un document qui circule sur le net et qui est significatif d'un fonctionnement aberrant de notre société. Il souligne qu'il est temps de faire disparaître ce type de transport indécents. Si vous en convenez, comme nous, vous êtes déjà en route pour devenir un adepte de la décroissance des transports.

Salut,
Ce weekend, j'avais une petite recette à réaliser et j'ai pris le haché qui me manquait à l'hypocrite du coin. C'est en sortant le paquet de frigo que j'ai été stupéfait par l'étiquette. Ce cochon qui a donné son corps à la cuisine à parcourir un kilométrage incroyable, et vivant pour bien faire.

Regardez bien l'étiquette et vous verrez :
Naissance : Canada ; Elevage : Australie ;
Abatage : Belgique ; Découpage : ailleurs en

Belgique (voir photo étiquette).

Entre le Canada et l'Australie il y a plus ou moins 17 000 kms et entre l'Australie et la Belgique il y a plus ou moins la même distance. Si je devais parcourir la même distance avec ma Fiat, il me faudrait plus de 1500 litres de mazout à près d'un euro le litre soit à peu près 1500 euros et pourtant le prix au kilo de cette viande est tout à fait normal. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai un peu l'impression de bouffer du pétrole plutôt qu'une viande de porc maigre.

J'insiste juste sur le fait que nous avons des producteurs chez nous et que la base de l'écologie et de l'économie d'énergie, c'est de ne pas faire faire le tour de la planète à la bête qui est destinée à notre assiette.

En conclusion, regardez bien l'étiquette de ce que vous achetez en grande surface, il y a de quoi être surpris.



WALTER, RETOUR EN RÉSISTANCE

UN FILM DE GILLES PERRET

CULTURE

PAR CHANTAL POCHAT

Walter, c'est Walter Bassan, un jeune homme de 80 ans, résistant communiste de la première heure, déporté à Dachau, militant convaincu et toujours actif.

Un personnage que Gilles Perret connaît bien. Dans son petit village de Haute-Savoie, ils sont voisins.

Le cinéaste « impressionné par sa droiture et son obstination à témoigner inlassablement » en a fait son porte-parole.

Walter Bassan a connu de près la barbarie nazie. De ces temps difficiles, il témoigne régulièrement auprès des écoliers et des lycéens.

Son combat pour la liberté fut aussi un combat pour un monde plus juste.

Walter Bassan, ses comparses Stéphane Hessel et John Berger n'ont pas désarmé. Les idéaux de la résistance, les acquis du Conseil National de la Résistance au sortir de la guerre, retraite, sécurité sociale, liberté de la presse, droit du travail, sont battus en brèche.

Le néolibéralisme, la mondialisation, la dictature des marchés financiers ont produit des effets délétères sans susciter de contre-offensive efficace.

Pire, la communication officielle s'empare des symboles même de la résistance pour mieux « enfariner » les citoyens.

Dans le film, un morceau d'anthologie : on voit Nicolas Sarkozy, avant son élection en 2007 au Plateau des Glières, haut lieu de la résistance en Haute Savoie. Notre *conducator cocardier*, démarcheur pataude, agité de tics, s'incline quelques instants devant le monument, puis se détourne rapidement sans prononcer de discours à l'intention des anciens résistants rassemblés. On lui présente des résistants

espagnols qui ont combattu dans ces lieux. Nicolas Sarkozy écoute d'une oreille distraite puis se « lâche » et plaisante : « *C'est formidable ! En plus moi je défends les Espagnols. Mais les Italiens ne sont pas mal non plus... maintenant que j'ai épousé une italienne...* »

La caméra de Gilles Perret continue à tourner : dérisoire et vulgarité d'un personnage que les Français éliront peu après à la Présidence de la République.

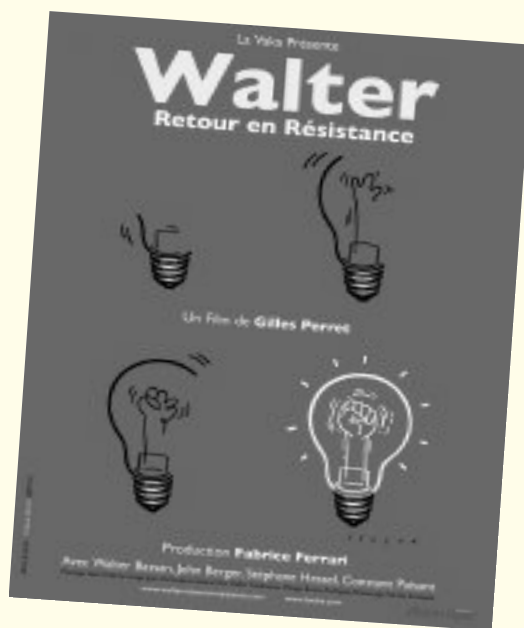
D'aucuns ont reproché (*Le Monde* en particulier) un amalgame entre la résistance au nazisme et la résistance au sarroise. Gilles Perret s'en défend et replace son propos sur le plan politique en soulignant que Walter Bassan a été déporté pour ses idées politiques.

Le film nous rappelle opportunément l'origine de ce « modèle français » qui a retrouvé des couleurs lors de la récente crise économique. Sécurité sociale, retraite, sont l'œuvre du Conseil National de la Résistance.

L'instrumentalisation de la résistance (lettre à Guy Môquet) par les politiques peine à masquer les attaques frontales contre l'héritage de la résistance.

La force du film est peut-être dans cette capacité d'indignation, restée intacte dans un monde de consensus mou où la quête de la modernité se confond avec le démantèlement des acquis sociaux.

Résister se conjugue au présent. Mais cet esprit de résistance qu'appellent de leurs vœux Stéphane Hessel, Walter Bassan et John Berger est chose malaisée à transmettre. Les lycéens interrogés dans le bus, au retour de leur voyage à Dachau, à la question posée : « *pour qui votez-vous ?* », répondent : « *Sarkozy ou Bayrou* »...



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Walter Bassan

Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€

NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne